

# Un livret pour les églises douarnenaises

Une brochure nouvellement éditée valorise le patrimoine religieux du pays de Douarnenez dans son ensemble.



Devant la chapelle Saint-Michel, les associations de préservation du patrimoine et l'Office du Tourisme se disent satisfaits du livret.

Depuis cet été, le patrimoine religieux du pays de Douarnenez est enfin rassemblé dans un ouvrage unique. Longtemps attendu par les associations culturelles, ce livret de 36 pages met en valeur les seize édifices religieux, chapelles ou églises dont certaines sont classées « Monument Historique », réparties entre Douarnenez, Poullan-sur-Mer, Pouldergat, Le Juch et Kerlaz.

À destination du grand public, Douarnenistes comme touristes estivants, le document consacre à chaque monument une double page, où sont mises en lumière son histoire, ses spécificités, et les informations pratiques concernant les horaires d'ouverture, de visites et les contacts appropriés.

Ce projet de livret a débuté en juin 2017 grâce à Suzanne de Charnacé, étudiante en Patrimoine et Musées à Quimper, qui a rencontré l'ensemble des associations, suivi les visites de chaque monument et compilé ses notes en vue d'organiser le contenu

pour une éventuelle brochure. Le travail de relecture et de mise en page s'est ensuite poursuivi entre l'Office de Tourisme, les associations locales et le service culturel de la ville. L'Office de Tourisme et Douarnenez Communauté ont intégralement financé l'édition de cet ouvrage.

« **La brochure n'est pas pour un public averti, elle vise à faire pousser les portes de ces édifices au plus grand nombre**, explique Aude Carette, directrice de l'office de tourisme de Douarnenez. À terme, l'objectif est de développer des idées de balades sur le territoire en créant du lien entre plusieurs monuments sur une thématique spécifique, par exemple autour de la légende de la ville d'Ys ou de l'aspect maritime », poursuit-elle.

Le livret, tiré pour l'instant à 2 000 exemplaires, est disponible sur demande à l'office de tourisme ou téléchargeable sur internet.

Pierre GRINER.